B&L évolution publie son étude des stratégies biodiversité et services écosystémiques (BSE) des entreprises du CAC40

L'étude de B&L évolution propose une notation de la performance et de la pertinence des politiques de biodiversité des entreprises du CAC 40. Cette analyse montre la trop faible prise en compte de la biodiversité et des écosystèmes dans leurs stratégies et souligne l'importance des efforts qu'il reste à faire.

Début 2014, B&L évolution publiait la première évaluation exhaustive des stratégies biodiversité des entreprises du CAC 40. Pour cette mise à jour annuelle, l'analyse se base sur les documents officiels des entreprises (rapport RSE, document de référence) ainsi que sur les réponses au questionnaire diffusé auprès de leur directeur environnement/DD. B&L évolution s'est à nouveau appuyé sur sa grille d'analyse structurée en 7 thèmes, regroupant plus de 75 critères : périmètre & chaîne de valeur, impacts sur la biodiversité, dépendances aux écosystèmes, approche stratégique, moyens mis en œuvre et résultats, mobilisation des parties prenantes et pratiques d'innovation. Les résultats ont été regroupés par type d'activité afin d'identifier tant les entreprises volontaristes et ambitieuses que les marges de progrès.

Tout comme l'année dernière, le niveau de prise en compte de la biodiversité se trouve inégal en fonction de l'activité des entreprises. Les industries agroalimentaires et cosmétiques ont une réelle avance en terme d'intégration pertinente des enjeux de la biodiversité dans leur stratégie par rapport à leurs activités. Toujours surprenant, 8 entreprises du CAC 40 ne communiquent aucune information concernant leur prise en compte de la biodiversité. Parmi ces 8 entreprises, 6 se disent non concernées par ces enjeux.

Un légère progression générale reste tout de même à retenir. Par exemple, l'identification des dépendances aux services écosystémiques est plus fréquente qu'en 2013 : 12 entreprises les ont identifiées en 2014 contre 7 l'année précédente. On peut aussi noter que plus de la moitié des entreprises du CAC 40 présente une politique biodiversité formalisée. Cela montre la voie pour les petites et moyennes entrepises.

La *loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysage* prochainement examinée au Sénat, prévoyant notamment la création de l'Agence pour la Biodiversité d'ici 2016, pourra contribuer à améliorer l'intégration de la biodiversité dans les activités des entreprises. Pour cela, il faudrait cependant qu'elle se voit dotée de missions et moyens forts et innovants concernant les acteurs économiques. Nous comptons sur la conférence nationale de la biodiversité – à laquelle Sylvain BOUCHERAND assistera – qui aura lieu à Strasbourg les 21 et 22 mai prochains pour aborder ces questions.

L'étude complète « Analyse comparée des politiques et des actions declarées en faveur de la biodiversite et des services écosystémiques par les entreprises du CAC 40 » se trouve sur la plateforme : **http://www.empreinte-biodiversite.org/etudes/evaluation-strategies-biodiversite-du-cac40/**

Contact : *Sylvain BOUCHERAND* ***biodiversite@bl-evolution.com*** *+33 9 81 49 72 59*

À propos de B&L évolution

B&L évolution, premier social business d'accompagnement en RSE, Energie et Biodiversité, accompagne entreprises et collectivités spécifiquement sur les enjeux de responsabilité sociétale/RSO, de management de l'énergie et du carbone ainsi que sur l'intégration de la biodiversité dans leur stratégie.

Notre équipe propose d'allier expertise technique et stratégique dans les solutions mises en œuvre. Objectif : aider les organisations à optimiser leur stratégie en intégrant le développement durable et en s'appuyant sur l'innovation, le dialogue avec les parties prenantes et la création tangible de valeurs.